

Lalande

Monsieur le Président

J'ai reçu la lettre en date
du 20 Décembre courant par laquelle vous me
faites l'honneur de me nommer officiellement
membre correspondant de la Commission de la
Topographie des Gaules, et je vous prie de vouloir
bien agréer tous mes remerciements pour la distinction
dont je suis l'objet, et dont je tâcherai de me
rendre digne.

Vous m'annoncez que les documents
relatifs à l'archéologie Celtique de la Corrèze
me seront envoyés pour être examinés par
moi. Vous n'ignorez sans doute pas, Monsieur le
Président, que déjà M. Alexandre Bertrand
m'a chargé de contrôler la liste des monuments
Celtiques de la Corrèze, déposée au Ministère, et
qui du reste ne portait que très peu d'indications;
j'ai même reçu de la Commission des frais de

Tournée pour explorer mon département et j'ai rempli ma mission dans le courant de septembre. Tout en faisant mes recherches, j'ai adressé à M. A. Bertrand plusieurs lettres ou rapports touchant mes découvertes, et le 6 Octobre je lui renvoyai, contrôlée et augmentée, la liste qu'il m'avait fait l'honneur de me communiquer et qui, depuis, a dû passer sous vos yeux.

Je me suis conformé autant que possible aux instructions qui m'avaient été données; seulement il m'a été impossible, à mon vif regret, de fournir à M. Bertrand les dessins de nos monuments pré-historiques, mais si je ne me suis pas conformé à cette partie de mes instructions, c'est qu'il m'a réellement été impossible de le faire.

Si vous avez à me communiquer des pièces autres que la liste en question, soyez assuré, Monsieur le Président, que je ferai tout mon possible pour être encore utile à la Commission et pour justifier la confiance dont elle m'honore. En tout cas, je m'empresserai de vous faire part des nouvelles découvertes que je puis faire peut-être.

Un de vos savants collaborateurs, M. D. Martillet, m'a demandé quelques renseignements dont il a besoin pour le dictionnaire des monuments Celtiques; je lui ai envoyé directement le nom des Communes

commençant par la lettre A sur le territoire desquelles
se trouvent des monuments de ce genre et comme
M. de Mortillet m'a informé que je pouvais lui
écrire à ce sujet sous votre couvert, j'userai
désormais de cette autorisation.

Dans une de mes premières communications à
M. Al. Bertrand, je lui parlai de monnaies gauloises
trouvées au Chalard, commune d'Yssandon, ancienne
forteresse Mérovingienne qui fut auparavant une
station Romaine d'après des monnaies et les vestiges
qu'on y observe, mais qui, suivant la tradition,
aurait été d'abord un oppidum gaulois. Des monnaies,
quelques fibules et autres reliques archéologiques
recueillies par M. Algay, juge de paix du canton d'Agen,
semblent confirmer la tradition. D'après les
conseils de M. Bertrand, j'engageai M. Algay à
me confier ses monnaies pour pouvoir vous les
communiquer ou bien à vous les adresser directement.
Il me répondit que, devant aller à Paris au 15
Août, il vous les soumettrait lui-même; depuis
je n'en ai eu aucune nouvelle.

Si M. Algay n'a pas mis son projet à
exécution, veuillez m'en informer et je vous
enverrai l'empreinte d'une de ces monnaies (argent);
les autres, qui sont en bronze, sont trop frustes
pour qu'on puisse en prendre des empreintes. Comme
je n'ignore pas que Monsieur de Saulcy est un des
savants qui ont pour ainsi dire créé la
numismatique gauloise, je crois que l'examen
de la monnaie d'Yssandon sera pour vous,
Monsieur, d'un grand intérêt.

Je termine, Monsieur le Président, en appelant votre attention sur les travaux d'un archéologue qui serait pour la Commission un correspondant très précieux. M. Alphons. D. Rochebrune, d'Angoulême, s'occupe spécialement de l'archéologie primitive et pourrait, mieux que personne, fournir sur la Charente d'utiles renseignements. M. D. Rochebrune est en relation avec quelques uns des principaux archéo-géologues, tels que M. M. D. Vibraye, Troyon, Desor, F. Garrigou, Barenteau, etc. et membre de plusieurs sociétés savantes; il possède en outre une riche collection, composée en majeure partie d'objets recueillis dans son département. Outre que M. D. Rochebrune se livre à ces études depuis beaucoup plus longtemps que moi, il manie le crayon avec une habileté que je n'ai pas, malheureusement, et comme j'ai l'honneur de vous le répéter, il pourrait être un des plus utiles correspondants de la Commission.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'hommage de mon respectueux dévouement

Le Correspondant de la Commission
pour le dept de la Charente

P. Lalande

Brive, le 29 Décembre 1863